

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

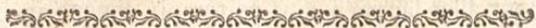
La Philosophie De L'Histoire

Bazin

Genève, 1765

Chapitre XXXV. De La Magie.

urn:nbn:de:gbv:45:1-71



CHAPITRE XXXV.

DE LA MAGIE.

Quest-ce que la magie ? Le secret de faire ce que ne peut faire la nature ; c'est la chose impossible ; aussi a-t-on cru à la magie dans tous les tems. Le mot est venu des *Mag*, *Magdim*, ou mages de Caldée. Ils en savaient plus que les autres ; ils recherchaient la cause de la pluye & du beau tems ; & bientôt ils passèrent pour faire le beau tems & la pluye. Ils étaient Astronomes ; les plus ignorans & les plus hardis furent Astrologues. Un événement arrivait sous la conjonction de deux planetes, donc ces deux planetes avaient causé cet événement ; & les Astrologues étaient les maîtres des planetes. Des imaginations frappées avaient vû en songe leurs amis mourans ou morts ; les magiciens faisaient apparaître les morts.

Ayant connu le cours de la lune , il était

tout simple qu'ils firent descendre la lune sur la terre. Ils disposaient même de la vie des hommes, soit en faisant des figures de cire, soit en prononçant le nom de Dieu, ou celui du diable. Clément d'Alexandrie, dans ses Stromates, livre 5, dit que suivant un ancien auteur, Moïse prononça le nom de Ihaho, ou Jehovah, d'une manière si efficace à l'oreille du Roi d'Egypte Pharaon, que ce Roi en mourut sur le champ.

Enfin, depuis Jannès & Membrès, qui étaient les forciers à brevet de Pharaon, jusqu'à la Maréchale d'Ancre qui fut brûlée à Paris pour avoir tué un coq blanc dans la pleine lune, il n'y a pas eu un seul tems sans sortilege.

La Pythonisse d'Endor qui évoqua l'ombre de Samuel est assez connue; il est vrai qu'il est fort étrange que ce mot de Python qui est Grec, fût connu des Juifs du tems de Saül. Plusieurs savans en ont conclu que cette histoire ne fut écrite que quand les Juifs furent en commerce avec les Grecs a-



près Alexandre ; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici.

Revenons à la magie. Les Juifs en firent le métier dès qu'ils furent répandus dans le monde. Le sabbath des forciers en est une preuve parlante ; & le bouc avec lequel les forcieres étaient supposées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert, ce qui leur est reproché dans le Lévitique (chap. 17.)

Il n'y a gueres eu parmi nous de procès criminels de forciers, sans qu'on y ait impliqué quelque Juif.

Les Romains, tout éclairés qu'ils étaient du temps d'Auguste, s'infatuaient encor des fortileges tout comme nous. Voyez l'épigramme de Virgile intitulée Pharmaceutria.

Carmina vel celo possunt deducere lunam.

La voix de l'enchanteur fait descendre la lune.

His ego sæpe lupum fieri & se condere silvis.

Mærim sæpe animas imis exire sepulcris.

Mæris devenu loup se cachait dans les bois.

Du creux de leur tombeau j'ai vu sortir les âmes.

On s'étonne que Virgile passe aujourd'hui à Naples pour un forcier. Il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans cette églogue.

Horace reproche à Sagana & à Canidia leurs horribles fortileges. Les premières têtes de la République furent infectées de ces imaginations funestes. Sextus, le fils du grand Pompée, immola un enfant dans un de ces enchantemens.

Les Philtres pour se faire aimer étaient une magie plus douce ; les Juifs étaient en possession de les vendre aux dames Romaines. Ceux de ce cette nation qui ne pouvaient devenir de riches courtiers, faisaient des prophéties ou des philtres.

Toutes ces extravagances, ou ridicules, ou affreuses, se perpétuerent chez nous ; & il n'y a pas un siècle qu'elles sont décréditées. Des missionnaires ont été tout étonnés de trouver ces extravagances au bout du monde, ils ont plaint les peuples à qui le démon les inspirait. Eh ! mes amis, que ne restiez-vous dans votre patrie ? vous n'y



auriez pas trouvé plus de diables , mais vous y auriez trouvé tout autant de fotifes.

Vous auriez vû des milliers de misérables assez insensés pour se croire forciers , & des Juges assez imbéciles & assez barbares pour les condamner aux flammes ; vous auriez vû une jurisprudence établie en Europe sur la magie , comme on a des loix sur le larcin & sur le meurtre ; jurisprudence fondée sur les décisions des conciles. Ce qu'il y avait de pis , c'est que les peuples voyant que la Magistrature & l'Eglise croyaient à la magie , n'en étaient que plus invinciblement persuadés de son existence , par conséquent , plus on poursuivait les forciers , plus il s'en formait. D'où venait une erreur si funeste & si générale ? de l'ignorance ; & cela prouve que ceux qui détrompent les hommes sont leurs véritables bienfaiteurs.

On a dit que le consentement de tous les hommes était une preuve de la vérité. Quelle preuve ! tous les peuples ont cru à la magie , à l'astrologie , aux oracles , aux influences de la lune. Il eût falu dire au

moins que le consentement de tous les sages était, non pas une preuve, mais une espece de probabilité. Et quelle probabilité encore ! tous les sages ne croyaient-ils pas avant Copernic que la terre était immobile au centre du monde ?

Aucun peuple n'est en droit de se moquer d'un autre ; si Rabelais appelle *picatrix*, *mon révérend pere en diable*, parce qu'on enseignait la magie à Toledé, à Salamanque & à Séville, les Espagnols peuvent reprocher aux Français le nombre prodigieux de leurs forciers.

La France est peut-être de tous les pays celui qui a le plus uni la cruauté & le ridicule. Il n'y a point de tribunal en France qui n'ait fait brûler beaucoup de magiciens. Il y avait dans l'ancienne Rome des fous qui pensaient être forciers ; mais on ne trouva point de barbares qui les brûlassent.

